



Place V.c. Abens
Boîte Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tel. : +352/83 48 21 1
Fax : +352/83 48 26

E-mail : secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



ADMINISTRATION
COMMUNALE

DE LA VILLE DE VIANDEN

AVIS

Commodo et Incommodo

No. du dossier de demande : 3/26/0082

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la Ville de Vianden porte à la connaissance du public que la société SARL HMR a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation des installations de production de froid à Vianden, 1A, rue Neugarten, numéro cadastral 177/1857, section A de Scheuerhof.

Le dossier de la demande ainsi que les plans y relatifs pourront être consultés au secrétariat communal à Vianden pendant 15 jours, à savoir du 25 juin 2026 (jour de l'affichage) au 09 juillet 2026 inclus.

Toute réclamation contre ledit établissement doit être adressée au collège échevinal dans le délai susmentionné. Un délégué du collège échevinal recevra les réclamations verbales au secrétariat communal à Vianden le 14 juillet 2026, de 11h00 à 12h00.

Vianden, le 25 juin 2026

le collège échevinal

